

Le jeudi 31 mars 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Expulsion d'Ardi Vrenezi :  
l'APF demande son retour en France immédiat...  
avant qu'il ne soit trop tard !**

Aujourd'hui, et après une énième hospitalisation le 21 mars, la vie d'Ardi Vrenezi, jeune Kosovar polyhandicapé expulsé de France le 4 mai dernier, est gravement en danger. Ardi subit actuellement une dégradation de son état de santé très préoccupante. Moins d'un an après son expulsion, Ardi qui, lorsqu'il était soigné en France, mangeait tout seul, arrivait à se tenir debout et recommençait à prononcer quelques mots, fait désormais des crises d'épilepsie avec perte de connaissance quotidiennes, ne peut plus déglutir ni s'alimenter et n'arrive même plus à maintenir sa tête, ni à se tenir assis. En effet, Ardi ne bénéficie d'aucune prise en charge au Kosovo et n'a pas eu les médicaments pourtant promis par les autorités françaises !

L'Association des Paralysés de France (APF) demande à l'Etat français, qui a imposé à ce jeune adolescent et sa famille un drame inhumain, le retour immédiat d'Ardi Vrenezi et de sa famille... avant qu'il ne soit trop tard !

Malgré les nombreuses démarches effectuées pour demander son retour, par le personnel soignant de l'établissement où Ardi était accueilli, par le comité de soutien local et par plusieurs associations nationales (APF, RESF, Ligue des Droits de l'Homme, la Cimade, ODSE et Handicap international) les réponses reçues sont restées négatives et basées sur de faux arguments qui ne reflètent pas la réalité de la situation !

L'été dernier, M. Kouchner, alors ministre des Affaires étrangères et européennes s'était engagé à fournir à Ardi les médicaments nécessaires, mais il semble que cela n'ait pas été le cas.

En décembre dernier, le Dr. Kieffer, médecin qui soignait Ardi en France, s'est déplacé au Kosovo pour examiner le jeune adolescent. Elle a ainsi pu témoigner de la grave dégradation de son état, due à l'absence de prise en charge adéquate et au manque de médicaments que les autorités françaises avaient pourtant promis d'envoyer !

Le 21 mars, Ardi a dû être hospitalisé, à nouveau, en raison de l'aggravation de ses crises épileptiques et de ses difficultés d'alimentation. Ses parents, n'ayant pas les moyens de payer tous les soins, même ceux prodigués à l'hôpital, ont été contraints de ramener leur fils à domicile, sur son matelas à même le sol où il ne bénéficie d'aucun traitement.

L'APF est consternée de constater que l'administration française ignore ainsi les droits fondamentaux des personnes en situation de handicap, quelle que soit leur nationalité !

Aujourd'hui seul un retour en France pourra permettre à Ardi d'être sauvé !

L'APF demande donc son retour en France immédiat et n'ose imaginer son décès alors que les autorités administratives et politiques auront imposé à ce jeune adolescent ce drame inhumain et cette issue fatale.

L'association vient d'écrire à Claude Guéant et Alain Juppé et attend une décision positive pour son retour... avant qu'il ne soit trop tard !

**Contacts :**

Evelyne Weymann : 01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37  
Sylvaine Séré de Rivières : 01 40 78 69 60 – 06 07 40 16 65